

0341794R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION
AVENUE DE FIGUIERES
34874 LATTES CEDEX
Tel : 0467136713

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : comptes rendus financiers des voyages scolaires 2024-2025

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/06/2025

Réuni le : 01/07/2025

Sous la présidence de : Laurent Thieffaine

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide les comptes rendus financiers des voyages et échanges 2024-2025

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

CF PJ

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

BILAN FINANCIER des SORTIES et des VOYAGES SCOLAIRES

Année scolaire	lycée Champollion
2024-2025	

Conformément à l'article R.421-54 du code de l'éducation, et à la circulaire du 13 juin 2023, seul le financement des voyages scolaires fait l'objet d'un acte transmissible. L'approbation du bilan d'une sortie ou d'un voyage scolaire par le CA peut faire l'objet d'un archivage dans Dém'Act, via l'acte vierge non transmissible du CA.

Sortie n°	Sortie obligatoire Sortie facultative Voyage scolaire (liste au choix)	Destination	Dates de la sortie .././....	Classe(s) concernée(s)	Nombre d'élèves	Nombre d'accompa- gnateurs	Financement par les familles (montant par élève voté par le CA, en €)	Montant à rembourser aux familles	Dépenses en € → total des dépenses	Recettes en € Prise en charge des accompagnateurs par l'EPLE Recette totale pour les élèves		Equilibre budgétaire
1	Voyage scolaire	narbonne	20-21/03/25	latinistes	18	1	55,00 €	0,00 €	1 147,40 €	157,40 €	990,00 €	équilibré
2	Voyage scolaire	barcelone	9-14/01/2025	1ere	16	2	98,00 €	0,00 €	5 295,31 €	3 727,31 €	1 568,00 €	équilibré
3	Voyage scolaire	séville	6-13/3/25	2nde	18	2	139,00 €	0,00 €	8 143,78 €	5 641,78 €	2 502,00 €	équilibré
4	Voyage scolaire	odense	25/4-2/05/25	1ere	17	2	275,00 €	0,00 €	18 631,92 €	13 956,92 €	4 675,00 €	équilibré
5	Voyage scolaire	valencia	6-11/3/25	2nde	20	2	139,00 €	0,00 €	7 063,45 €	4 283,45 €	2 780,00 €	équilibré
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
...												

VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF ANNEXE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

1 voyage = 1 délibération = 1 acte

Cocher la correspondance de l'acte dans Dem'Act :

1er vote du CA pour ce voyage	☒	Utiliser l'onglet n°1
Modification du vote précédent	☐	

Informations

Références juridiques :

Définition de "voyage scolaire"

Cellules à saisir

* = saisie obligatoire



Le document transmis dans Dem'Act doit être en pdf. La signature de l'acte vaut validation du doc.

En bleu, un lien renvoie vers l'onglet "commentaires".

ÉTABLISSEMENT : *

Objet du voyage : *

Dates : * Du au

Destination : *

Classes :

Nombre d'élèves : *

Professeur responsable :

Nombre d'accompagnateurs : *

Nom du voyageur :

1 Budget prévisionnel *			
DEPENSES	Détails (facultatif)	Montants	RECETTES
VOYAGISTE / AGENCE DE VOYAGE			PARTICIPATION DES FAMILLES
Assurance annulation			Nombre d'élèves
			18
			Montant par élève *
			55,00 €
			990,00
TRANSPORT	TER	40,00	SUBVENTIONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)
			Subventions de l'état sur CPG EPLE :
			157,40
			Subventions Collectivités :
			Autres subventions
HEBERGEMENT	centre Ethic Narbonne	1 018,40	DONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)
			Associations socio-éduc. :
			à préciser ici : FSE, AS ...
Activités, entrées, visites de musées etc.	clos lombarde 72€ musée 144€	pass culture pass culture	élèves :
			accompagnateurs :
Activités exclusivement réservées aux élèves	visite narbonne	89,00	élèves :
			accompagnateurs :
Frais divers			AUTRES RESSOURCES
			EPLE (PFR, ...)
			Remise exceptionnelle :
TOTAL DES DEPENSES :		1 147,40 €	TOTAL DES RECETTES :
			1 147,40 €

Financement accomp. prévus dans les statuts de l'assoc.

Équité

Budget équilibré

2 Montant de la participation des familles (montant par élève voté par le CA)

Indiquer le montant de la participation fixe des familles voté par le CA * →

Reprise du montant indiqué dans le budget prévisionnel →

Le vote en CA et le montant au budget sont identiques

3 Calcul du coût par participant (total des dépenses / nombre de participants) → → 57,37 € (A)

Préciser le coût par élève si ≠ de (A) : et le coût par accomp. si ≠ de (A) :

Accompagnateurs : coût minimum à prendre en charge par l'EPLE →

4 Régie d'avance (oui / non)

Info

Si oui, montant de la régie →

Nom du régisseur →

5 Charte des voyages

Vote d'une charte des voyages par le CA →

Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages par le CA →

Observations de l'EPLE

**VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF
ANNEXE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE**

1 voyage = 1 délibération = 1 acte

Cocher la correspondance de l'acte dans Dem'Act :

Ter vote du CA pour ce voyage	☒	Utiliser l'onglet n°1
Modification du vote précédent	☐	

Informations

Références juridiques
Définition de "voyage scolaire"
Cellules à saisir
* = saisie obligatoire
Le document transmis dans Dem'Act doit être en pdf. La signature de l'acte vaut validation du doc.
En bleu, un lien renvoie vers l'onglet "commentaires".

ÉTABLISSEMENT : * LYCEE JF CHAMPOLLION LATTES

Objet du voyage : * ECHANGE LINGUISTIQUE ERASMUS BILAN FINANCIER

Dates : * Du 25 avril 2025 au 2 mai 2025

Destination : * ECHANGE ERASMUS - ODENSE

Classes : 1ERE

Nombre d'élèves : * 17

Professeur responsable : Mme LOUP

Nombre d'accompagnateurs : * 2

Nom du voyageur : GINHOUX

1 Budget prévisionnel *			RECETTES		Montants
DEPENSES	Détails (facultatif)	Montants			
VOYAGISTE / AGENCE DE VOYAGE	GINHOUX	11 115,00	PARTICIPATION DES FAMILLES		
Assurance annulation			Nombre d'élèves	17	
			Montant par élève *	275,00 €	4 675,00
TRANSPORT	AVION	5 022,65	SUBVENTIONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)		
	BUS	219,60	Subventions de l'état sur CPG EPLE :		
			Subventions Collectivités :		
			Autres subventions affectée aux élèves		10 135,67
HEBERGEMENT	PERDIEM PROFS	1 860,00	DONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)		
	REPAS LIBRES *17	374,45	Associations socio-éduc. :		
Activités, entrées, visites de musées etc.	WORL OF MEMORIES	40,22	à préciser ici : FSE, AS ...		
Activités exclusivement réservées aux élèves			Autres dons :		
Frais divers			à préciser ici		
TOTAL DES DEPENSES :		18 631,92 €	AUTRES RESSOURCES		
			ERASMUS PROF		3 821,25
			Remise exceptionnelle :		
			TOTAL DES RECETTES :		18 631,92 €

2 Montant de la participation des familles (montant par élève voté par le CA)

Indiquer le montant de la participation fixe des familles voté par le CA → 275,00 €

Reprise du montant indiqué dans le budget prévisionnel → 275,00 €

Le vote en CA et le montant au budget sont identiques

3 Calcul du coût par participant (total des dépenses / nombre de participants) → → 980,63 € (A)

Préciser le coût par élève si ≠ de (A) : 1 068,00 € et le coût par accomp. si ≠ de (A) : 1 858,00 €

Accompagnateurs : coût minimum à prendre en charge par l'EPLE → 3 716,00 €

4 Régie d'avance (oui / non)

Info OUI

Si oui, montant de la régie → 620,27 €

Nom du régisseur → Mme LOUP

5 Charte des voyages

Vote d'une charte des voyages par le CA → OUI

Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages par le CA → OUI

Observations de l'EPLE

PAS DE REMBOURSEMENT

VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF ANNEXE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

1 voyage = 1 délibération = 1 acte

Cocher la correspondance de l'acte dans Dem'Act :

1er vote du CA pour ce voyage	☒	Utiliser l'onglet n°1
Modification du vote précédent	☐	

Informations

Rechercher quelques
Définition de "voyage scolaire"
Cellules à saisir
* = saisie obligatoire
Le document transmis dans Dem'Act doit être en pdf. La signature de l'acte vaut validation du doc.
En bleu, un lien renvoie vers l'onglet "commentaires"

ÉTABLISSEMENT : * LYCEE JF CHAMPOLLION LATTES

Objet du voyage : * ECHANGE LINGUISTIQUE ERASMUS BILAN FINANCIER

Dates : * Du 9 janvier 2005 au 14 janvier 2025

Destination : * BARCELONE

Classes : 1ERE

Nombre d'élèves : * 16

Professeur responsable : M CARRILLO

Nombre d'accompagnateurs : * 2

Nom du voyageur : NEANT

1 Budget prévisionnel *			RECETTES		Montants
DEPENSES	Détails (facultatif)	Montants			
VOYAGISTE / AGENCE DE VOYAGE			PARTICIPATION DES FAMILLES		
Assurance annulation	MAIF ok	69,56	Nombre d'élèves	16	
	SNCF ok	828,00	Montant par élève *	98,00 €	1 568,00
TRANSPORT	BUS	1 364,00	SUBVENTIONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)		
	metro	239,45	Subventions de l'état sur CPG EPLE :		
HEBERGEMENT	perdiem ok	1 192,00	Subventions Collectivités :		
	REPAS TYPIQUE 1	432,00	Autres subventions Erasmus affectée aux élèves	2 079,39	Financement accomp. prévus dans les statuts de l'assoc.
	REPAS TYPIQUE 2	378,30	DONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)		
Activités, entrées, visites de musées etc.	picasso ok	0,00	Associations socio-éduc. :	élèves :	
	casa batlo ok	304,00	à préciser ici : FSE, AS ...	accompagnateurs :	
Activités exclusivement réservées aux élèves	parc guell	0,00	Autres dons :	élèves :	
	sagrada ok	30,00	à préciser ici	accompagnateurs :	
Frais divers	accueil correspondants	350,00	AUTRES RESSOURCES		
	consigne	108,00	ERASMUS PROF	EPL (PFR, ...)	1 647,92
			Remise exceptionnelle :		
TOTAL DES DEPENSES :		5 295,31 €	TOTAL DES RECETTES :		5 295,31 €
					Budget en déséquilibre de 0,00 €

2 Montant de la participation des familles (montant par élève voté par le CA)

Indiquer le montant de la participation fixe des familles voté par le CA * → 98,00 €

Reprise du montant indiqué dans le budget prévisionnel → 98,00 €

Le vote en CA et le montant au budget sont identiques

3 Calcul du coût par participant (total des dépenses / nombre de participants) → → 294,18 € (A)

Préciser le coût par élève si ≠ de (A) : 254,00 € et le coût par accomp. si ≠ de (A) : 940,00 €

Accompagnateurs : coût minimum à prendre en charge par l'EPL → 1 880,00 €

4 Régie d'avance (oui / non)

Info OUI

Si oui, montant de la régie → 1 841,75 €

Carte bancaire

Nom du régisseur → M CARRILLO

5 Charte des voyages

Vote d'une charte des voyages par le CA → OUI

Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages par le CA → OUI

Observations de l'EPL

bilan financier échange Barcelone 2025 pas de reversement aux familles

**VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF
ANNEXE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE**

1 voyage = 1 délibération = 1 acte

Cocher la correspondance de l'acte dans Dem'Act.

1er vote du CA pour ce voyage	X	Utiliser l'onglet n°1
Modification du vote précédent		

Informations

Références à insérer
Déclaration de "voyage scolaire"
Cellules à saisir
* = saisie obligatoire

Le document transmis dans Dem'Act doit être en pdf. La signature de l'acte vaut validation du doc.

En bleu, un lien renvoie vers l'onglet "commentaires".

ÉTABLISSEMENT : * LYCEE JF CHAMPOILLON LATTES

Objet du voyage : * ECHANGE VALENCIA BILAN FINANCIER

Dates : * Du 6 mars 2025 au 11 mars 2025

Destination : * VALENCIA

Classes : 2nde

Nombre d'élèves : * 20

Professeur responsable : M CARRILLO

Nombre d'accompagnateurs : * 2

Nom du voyageur : NEANT

1 Budget prévisionnel *			RECETTES		Montants
DEPENSES	Détails (facultatif)	Montants			
VOYAGISTE / AGENCE DE VOYAGE	train ok	1 980,00	PARTICIPATION DES FAMILLES		
	train Espagne ok	2 120,00	Nombre d'élèves	20	
Assurance annulation	MAIF OK	136,36	Montant par élève *	139,00 €	2 780,00
TRANSPORT	train almusafes	58,00	SUBVENTIONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)		
	vélo	132,00	Subventions de l'état sur CPG EPLE :		
HEBERGEMENT	DIVERS REPAS	1 156,48	Subventions Collectivités :		
	per diem prof OK	460,00	Autres subventions erasmus affectée aux élèves		3 223,13
Activités, entrées, visites de musées etc.	Aquarium ok	390,00	DONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)		
Activités exclusivement réservées aux élèves			Associations socio-éduc. :	élèves :	
			à préciser ici : FSE, AS ...	accompagnateurs :	
Frais divers	accueil correspondants	410,61	Autres dons :	élèves :	
	BAGAGERIE	220,00	à préciser ici :	accompagnateurs :	
TOTAL DES DEPENSES :		7 063,45 €	AUTRES RESSOURCES		
			ERASMUS PROF	EPLE (PFR, ...)	1 060,32
			Remise exceptionnelle :		
			TOTAL DES RECETTES :		7 063,45 €

Financement accomp. prévus dans les statuts de l'assoc.

Budget en déséquilibre de 0,00 €

2 Montant de la participation des familles (montant par élève voté par le CA)

Indiquer le montant de la participation fixe des familles voté par le CA * → 139,00 €

Reprise du montant indiqué dans le budget prévisionnel → 139,00 €

Le vote en CA et le montant au budget sont identiques

3 Calcul du coût par participant (total des dépenses / nombre de participants) → → 321,07 € (A)

Préciser le coût par élève si ≠ de (A) : 317,50 € et le coût par accomp. si ≠ de (A) : 501,50 €

Accompagnateurs : coût minimum à prendre en charge par l'EPLE → 1 003,00 €

4 Régie d'avance (oui / non)

Info **OUI** Si oui, montant de la régie → 1 434,47 €

Nom du régisseur → M CARRILLO

5 Charte des voyages

Vote d'une charte des voyages par le CA → **OUI**

Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages par le CA → **OUI**

Observations de l'EPLE

pas de remboursement

VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF ANNEXE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

1 voyage = 1 délibération = 1 acte

Cocher la correspondance de l'acte dans Dem'Act :

1er vote du CA pour ce voyage	☒	Utiliser l'onglet n°1
Modification du vote précédent		

Informations

Recherches juridiques
Définition du "voyage scolaire"
Cellules à saisir
* = saisie obligatoire
Le document transmis dans Dem'Act doit être en pdf. La signature de l'acte vaut validation du doc.
En fin de page, un lien renvoie vers l'onglet "commentaires".

ÉTABLISSEMENT : * LYCEE JF CHAMPOLLION LATTES

Objet du voyage : * ECHANGE LINGUISTIQUE ERASMUS BILAN FINAL

Dates : * Du 6 mars 2025 au 13 mars 2025

Destination : * SEVILLE

Classes : 2NDE HISPANIQUES

Nombre d'élèves : * 18

Professeur responsable : MME FAURE

Nombre d'accompagnateurs : * 2

Nom du voyageur : NEANT

1 Budget prévisionnel *			
DEPENSES	Détails (facultatif)	Montants	RECETTES
VOYAGISTE / AGENCE DE VOYAGE	AVION	4 520,00	PARTICIPATION DES FAMILLES
Assurance annulation	MAIF	110,99	Nombre d'élèves 18
TRANSPORT	TRANSFERT AEROPORT	42,00	Montant par élève * 139,00 €
	bonobus	129,00	2 502,00
	bus cadix	540,00	SUBVENTIONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)
HEBERGEMENT	PER DIEM PROF	1 770,00	Subventions de l'état sur CPG EPLE :
	REPAS AEROPORT	192,30	Subventions Collectivités :
	ACCUEIL CORRESP	71,29	Autres subventions affectée aux élèves
Activités, entrées, visites de musées etc.	VISITES SEVILLE	455,00	3 234,40
Activités exclusivement réservées aux élèves			DONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)
Frais divers			Associations socio-éduc. : élèves :
			à préciser ici : FSE, AS... accompagnateurs :
			Autres dons : élèves :
			à préciser ici accompagnateurs :
			AUTRES RESSOURCES EPLE (PFR, ...)
	carnets voyage	178,20	ERASMUS PROF
	tee shirt floqués	135,00	2 407,38
			Remise exceptionnelle :
TOTAL DES DEPENSES :		8 143,78 €	TOTAL DES RECETTES :
			8 143,78 €

2 Montant de la participation des familles (montant par élève voté par le CA)

Indiquer le montant de la participation fixe des familles voté par le CA * → 139,00 €

Reprise du montant indiqué dans le budget prévisionnel → 139,00 €

Le vote en CA et le montant au budget sont identiques

3 Calcul du coût par participant (total des dépenses / nombre de participants) → → 407,19 € (A)

Préciser le coût par élève si ≠ de (A) : 320,00 € et le coût par accomp. si ≠ de (A) : 765,00 €

Accompagnateurs : coût minimum à prendre en charge par l'EPL → 1 530,00 €

4 Régie d'avance (oui / non)

Info

Si oui, montant de la régie →

Nom du régisseur →

5 Charte des voyages

Vote d'une charte des voyages par le CA →

Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages par le CA →

Observations de l'EPL

pas de reversement